



Le décret antitabac est -il selon vous bien appliqué ?

Rubrique : actualités - Date : vendredi 2 mars 2007

Interdiction de fumer dans les lieux publics

« Tabac : les bénéfices de l'interdiction » titre FRANCE SOIR qui relève que British American Tobacco, n° 2 du tabac, annonce une hausse de 7,3% de ses bénéfices tandis que les Français s'affirment satisfaits de l'interdiction de fumer. D'après le journal, les bénéfices du cigarettier s'expliquent par une hausse de ses ventes en Asie et en Amérique du Sud, alors qu'elles stagnent en Europe. Soulignant que cette annonce coïncide avec la décision allemande de mettre en place une loi antitabac à partir du 1er septembre dans les gares, les trains et les bâtiments administratifs, le quotidien observe que selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, en France les ventes de cigarettes sont en hausse de 4,6% par rapport à janvier 2006. France soir qui note que durant cette même période le nombre de fumeurs traités par substituts nicotiniques a augmenté de 7,8%, et que 6055 appels ont été reçus à Tabac info service, rapporte que selon l'OFDT « l'année 2005 était apparue comme une année de baisse du tabagisme et d'un maintien des arrêts » et « l'année 2006 (qui) s'inscrit dans la même lignée (...) sera probablement une année de transition avant les grandes échéances de 2007 ».

Dans la rubrique « Le Figaro.fr » du supplément FIGARO ET VOUS cette question : « Le décret antitabac est -il selon vous bien appliqué ? ». Le journal qui fait un point sur les réponses des internautes et rappelle que les inspecteurs du travail « rechignent à verbaliser », rapporte que selon ceux qui fument sur le trottoir « tout le monde s'est plié à la loi » ; un point de vue, qui selon le quotidien, est tempéré par les internautes puisque 54% seulement considèrent que le décret est bien appliqué, alors que 46% pensent que son respect laisse à désirer. Cette minorité d'internautes qui pointe notamment les petites entreprises et l'enceinte des gares, déplore par ailleurs que « les trottoirs (...) puent ». « Une opinion largement partagée » d'après le Figaro.